

## COMMUNIQUE

Montigny-le-Bretonneux, le 26 juin 2020

### La Fédération Française de Cyclisme annonce un retour à la normale pour la pratique des activités cyclistes.

Après avoir examiné les dispositions contenues dans le Décret n° 2020-759 du 21 juin 2020, modifiant le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire paru au Journal Officiel du 22 juin, la Fédération Française de Cyclisme constate, à date, que les activités cyclistes retrouvent des conditions normales de pratique.

**En effet, que cela soit en compétition ou en l'entraînement, sur la voie publique ou sur un site public ou privé, établissement couvert ou de plein air :**

1. La règle des 10 personnes au maximum (pratiquants) à un même endroit de façon simultanée n'est plus applicable ;
2. La règle de distanciation interpersonnelle de 2 mètres pour les pratiquants n'est plus applicable pendant l'activité sportive.

Bien évidemment, et dans le cadre des mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, l'encadrement de la pratique des activités cyclistes devra se faire dans le respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires élaborés par la FFC.

**Pour tout complément d'information – Contact FFC : [assistancedecovid@ffc.fr](mailto:assistancedecovid@ffc.fr)**



#### A propos de la Fédération Française de Cyclisme

Créée en 1881, la Fédération Française de Cyclisme est une fédération sportive olympique, agréée et délégataire du Ministère des Sports. Elle a pour objet l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes et notamment pour les disciplines : cyclisme sur route, cyclisme sur piste, VTT, BMX, BMX Freestyle, Cyclo-Cross,

Polo Vélo, cyclisme en salle et vélo couché.

Elle regroupe plus de 2 500 clubs affiliés et près de 113 000 licenciés.

Son siège social est implanté, depuis janvier 2014, au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Site internet : [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr) / Facebook : <https://www.facebook.com/ffcofficiel>

Twitter : <http://www.twitter.com/FFCyclisme>

Fédération Française de Cyclisme  
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines  
1, rue Laurent Fignon  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
[www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

